

# COMMUNIQUÉ

## **Une nouvelle enquête révèle que les Canadiens s'inquiètent de leur retraite mais ne vont pas chercher d'aide**

*Ottawa, le 14 juin 2010* – Près de la moitié des Canadiens préretraités de plus de 45 ans ne sont pas entièrement préparés pour s'assurer une retraite confortable, selon les résultats d'une enquête publiée aujourd'hui.

Dans le sondage mené par Ipsos Reid pour le compte de l'Institut canadien des actuaires (ICA), les résultats qui concernent uniquement les préretraités indiquent notamment que :

- seulement 45 pour cent des répondants ont confiance en leur avenir financier, alors que 34 pour cent affirment ne pas avoir cette confiance;
- un préretraité interrogé sur cinq (20 pour cent) affirme qu'il ne prendra jamais une retraite complète;
- seulement un répondant sur 10 (8 pour cent) se dit « très bien préparé » en vue de la retraite, tandis que 42 pour cent affirment ne pas être préparés (13 pour cent « pas du tout », 29 pour cent « pas tellement »).

L'enquête a également révélé que bien qu'environ la moitié des répondants aient l'intention de planifier en prévision de la retraite, une proportion semblable ne va chercher aucun conseil financier que ce soit, ni auprès d'une banque, d'un conseiller spécialisé, d'un parent ou même dans un livre.

Bob Howard, président de l'ICA commente ainsi : « Il est intéressant – et alarmant – de constater qu'en dépit des meilleures intentions et d'une bonne compréhension des risques inhérents à une préparation inadéquate, un trop grand nombre de Canadiens préretraités n'ont toujours pas pris de mesures pour assurer leur protection financière pour l'avenir. »

Il souligne également le fait que 72 pour cent des préretraités canadiens se préoccupent de pouvoir maintenir un niveau de vie raisonnable pendant leur retraite et s'inquiètent des répercussions de l'augmentation du coût des soins de santé sur leurs économies et sur leur qualité de vie en général.

L'ICA craint que ce groupe de Canadiens, à qui il reste une vingtaine d'années de vie active, atteigne l'âge de la retraite sans y être suffisamment préparé financièrement.

« Nous incitons tous les Canadiens qui sont sur le marché du travail à commencer le plus tôt possible à se préparer en vue de la retraite », dit M. Howard.

*Document 210042*

« Nous félicitons les ministres provinciaux responsables des finances et des pensions de l'importance qu'ils accordent aux questions relatives à la retraite et au bien-être des Canadiens dans le cadre de leur rencontre à l'Île-du-Prince-Édouard aujourd'hui. Leurs discussions concernant les modifications possibles au système de revenu de retraite revêtent une importance cruciale et nous attendons avec enthousiasme les résultats de cette rencontre. »

Le rapport *Risques liés à la retraite : Définir les horizons de retraite* a été publié par l'ICA dans le cadre de son commentaire permanent en matière de politique publique. Il se fonde sur un sondage mené par Ipsos Reid auprès d'un groupe de plus de 2 000 Canadiens constitué à parts égales de préretraités (adultes de plus de 45 ans qui sont encore actifs) et de retraités (adultes de plus de 45 ans qui se disent retraités). Cette recherche avait pour objet d'évaluer le degré de sensibilisation et de préparation des Canadiens à l'égard des risques liés à la retraite, ainsi que leur capacité à gérer ces risques.

L'enquête et le rapport étaient également axés sur trois étapes distinctes de la retraite :

**L'étape I :** La période pendant laquelle les besoins et les capacités des retraités sont sensiblement les mêmes qu'à la préretraite.

**L'étape II :** La période pendant laquelle les retraités seront quelque peu moins en mesure de faire tout ce dont ils avaient l'habitude.

**L'étape III :** La période pendant laquelle les retraités seront beaucoup moins en mesure de faire tout ce dont ils avaient l'habitude.

Selon les constatations de l'étude :

**1) *Les préretraités doivent assumer la responsabilité de leur avenir et prendre des mesures dès maintenant afin de bien comprendre les risques, de les gérer et d'établir le meilleur plan possible pour la retraite.***

S'ils ne prennent pas de mesures assez tôt à cet égard, un grand nombre de Canadiens connaîtront une baisse de niveau de vie à la retraite en raison de l'épuisement de leurs économies et de la hausse des coûts des soins de santé. Seulement 53 pour cent des préretraités cherchent à obtenir des conseils financiers. Cette constatation laisse croire que les besoins en matière d'orientation aux fins de la planification de retraite ne sont pas suffisamment pris en charge étant donné le nombre trop élevé de répondants qui ne consultent *personne* en ce qui concerne la planification financière. L'augmentation du niveau d'épargne des préretraités, particulièrement ceux qui n'épargnent pas mais qui le devraient, est grandement nécessaire.

**2) *La planification de la retraite doit se faire à long terme et porter sur les trois étapes de la retraite.***

Les résultats indiquent que 81 pour cent des préretraités reconnaissent qu'ils seront *quelque peu* moins en mesure de faire tout ce dont ils avaient l'habitude (étape II) et 63 pour cent croient qu'ils seront *beaucoup moins* en mesure de faire ce dont ils avaient l'habitude (étape III). En revanche, 53 pour cent des préretraités ont concentré la plus grande partie de leur planification uniquement sur l'étape I, à laquelle les besoins et les capacités sont essentiellement les mêmes que pendant la préretraite.

### 3) *Les préretraités doivent mieux gérer leurs besoins en capital et leur stratégie de retraite.*

L'opinion des préretraités est partagée en ce qui concerne l'intention de retirer des montants du capital de leurs épargnes ou de leurs placements à la retraite. Deux préretraités sur cinq ne savent tout simplement pas si de tels retraits seront nécessaires. Alors qu'une proportion considérable de préretraités s'attend à recevoir un revenu du gouvernement, 21 pour cent croient que le montant qu'ils recevront du RPC/RRQ diminuera au cours de leur retraite. Ces chiffres indiquent qu'un certain nombre de Canadiens ne comprennent pas bien que le RPC/RRQ repose sur des assises financières solides pour de nombreuses années à venir.

« Il existe manifestement un besoin d'éducation en matière de stratégie de retraite, de soins à long terme et d'accès à l'information », ajoute Robert Howard. « Compte tenu du contexte économique actuel qui n'est pas à son meilleur, il est bien légitime de se concentrer sur le présent plutôt que sur l'avenir. Mais il est important pour les Canadiens de tous âges de demander conseil au sujet de leur avenir financier et tout aussi important pour l'Institut de mettre les Canadiens en garde contre les réalités auxquelles ils devront faire face s'ils ne sont pas préparés en vue de la retraite. »

L'ICA espère que les résultats de cette enquête presseront les Canadiens d'élaborer un plan d'action afin d'assurer leur sécurité financière pour l'avenir.

« Les actuaires sont les spécialistes de premier plan dans le domaine des régimes de retraite et de l'épargne en vue de la retraite. Mieux nous comprendrons la perception des Canadiens à l'égard des risques liés à la retraite et leur façon de gérer, de planifier ceux-ci et de se préparer en vue de cette période, mieux nous pourrons les aider à assumer ces risques », affirme-t-il.

L'ICA a récemment tenu des rencontres avec plusieurs ministres et leurs hauts fonctionnaires afin de les renseigner au sujet de son *Livre blanc : Régimes de revenu de retraite facilités par l'État* et les actuaires canadiens sont disposés à collaborer avec les gouvernements pour planifier et mettre en œuvre les changements au système qui s'imposent.

–30–

L'Institut canadien des actuaires est l'organisme professionnel de la profession actuarielle au Canada. L'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. L'ICA fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres. Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées des mathématiques de la finance, des statistiques et de la théorie du risque pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les organismes de réglementation gouvernementaux, les sociétés d'assurances (assurance-vie et assurances IARD), les programmes sociaux et les particuliers.

Pour de plus amples renseignements au sujet du rapport *Risques liés à la retraite : Définir les horizons de retraite*, visitez <http://www.actuaries.ca/members/publications/2010/210037f.pdf>.

Pour de plus amples renseignements au sujet du *Livre blanc : Régimes de revenu de retraite facilités par l'État*, visitez <http://www.actuaires.ca/members/publications/2010/210014f.pdf>.

Pour tout autre renseignement, communiquez avec Josée Racette, gestionnaire de projet, Communications et affaires publiques, au 613.236.8196, poste 107 ou au 613.219.1280.

[actuaires.ca](http://actuaires.ca)